



**ASSURANCES EXPOSANT :**

L'organisateur décline toute responsabilité concernant le vol ou la détérioration du matériel exposé. Il appartient à chaque exposant de souscrire une assurance tous risques.

**Cette assurance est OBLIGATOIRE.**

- La personne réputée avoir qualité pour engager la société ou l'association exposante reconnaît qu'un contrat d'assurance tous risques a été souscrit par la société.

***Autres informations :***

<b>Matériel souhaité</b>	<b>Nombre (sous réserve des disponibilités et en fonction de l'espace proposé)</b>
Tables (1m20 x 0.60 m)	
Chaises	
Bancs	
Prise électrique	
Autre matériel (précisez)	

**ENGAGEMENT DE L'EXPOSANT :**

Je demande mon admission comme exposant au 22<sup>ème</sup> Festival du Jeu et Jouet d'UGINE. Je déclare avoir pris connaissance du règlement général du festival et des conditions d'exposition et m'engage à accepter toutes les clauses du règlement.

**Nom du signataire :** ..... **Fonction :** .....

Fait à .....
Le .....
Signature <i>précédée de la mention « lu et approuvé »</i>

**Votre demande d'inscription sera étudiée par le Comité de Pilotage. Une réponse vous sera transmise (par courrier ou par mail) dans les meilleurs délais.**